

Troubles musculo-squelettiques
(douleurs du dos, des épaules, des coudes, des poignets et des genoux)

MANUTENTION POSTURES PÉNIBLES ET GESTES RÉPÉTITIFS

Allergies, brûlures ou irritations de la peau,
(ciment, huiles de décoffrage...)
atteintes pulmonaires,
(huiles de décoffrage)
risque d'exposition au plomb

PRODUITS CHIMIQUES

Irritations des yeux et des voies respiratoires,
exposition possible à l'amiante en cas de travaux de rénovation

POUSSIÈRES

Chutes de hauteur ou sur sol irrégulier ou encombré, blessures, corps étrangers dans les yeux, chutes d'objets, risque électrique, accident machine-outil, vibrations et coactivité

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES PRINCIPAUX RISQUES ET CONSÉQUENCES



ADOPTER LES BONS GESTES ET LES BONNES PRATIQUES



QUELQUES CONSEILS

Prévenez les chutes de hauteur

- Lors des travaux en hauteur pour lesquels la mise en place d'une protection collective est techniquement impossible, portez un harnais accroché à une ligne de vie
- Le travail sur échelle n'est autorisé que s'il s'agit de travaux de courte durée ne présentant pas de caractère répétitif

Adoptez les bons gestes et les bonnes postures

- Protégez votre dos : pour soulever, rapprochez-vous le plus possible de la charge (dos droit, genoux légèrement fléchis)
- Utilisez les aides à la manutention disponibles (plates-formes élévatrices de matériaux)
- Évitez de maçonner au-dessus de la ligne des épaules en utilisant des plates-formes de travail

Protégez vos oreilles

Portez des protections auditives

Protégez vos yeux et vos voies respiratoires

- Portez des lunettes de protection, portez un masque anti-poussière FFP2 lors des travaux de démolition
- Pensez à la possibilité de présence d'amiante lors des travaux de rénovation
- Port des protections collectives et individuelles adaptées à l'activité
- Demandez à votre employeur à bénéficier de la formation réglementaire et si un diagnostic amiante a été réalisé. À défaut, vous disposez d'un droit de retrait

Protégez votre peau

- Portez des gants adaptés aux travaux et changez régulièrement de vêtements de travail
- Lavez-vous les mains avec un savon doux
- Ne travaillez pas torse nu et mettez une crème solaire haute protection sur les parties découvertes

Prévenez les autres accidents

- Tenez le chantier rangé en permanence, ne laissez pas traîner de câbles, tuyauteries et outils
- Évitez d'empiler des matériaux ou de les disposer de manière dangereuse, protégez les ferrailles en attente, organisez la circulation dans le chantier, repérez et isolez les câbles électriques sous tension
- Portez un casque et des chaussures de sécurité

Adoptez les bonnes pratiques d'hygiène de travail

Respectez les règles d'hygiène élémentaires : ne pas boire, manger ou fumer sur les lieux de travail

A SAVOIR

PARTICIPATION FORMATIONS

PRAP

(PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE)

SST

(SAUVETEUR SECOURISTE DU

TRAVAIL)